

Réf : CA2023/32

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 JUILLET 2023

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 AVRIL 2023**

➔ Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **13 juillet 2023** réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

*Vu le code de l'éducation, en son article L.712-3,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Ayant pris acte des deux ajouts sollicités par M. Richard en pages n°2 et n°7 du procès-verbal, qui sont intégrés à la version du procès-verbal soumis au vote des conseillers,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➔ **APPROUVE** le *procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 28 avril 2023.*

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 13 juillet 2023.

Membres présents	23
Membres représentés	7
Abstention (s)	0
Votants	30
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	30
Pour	30
Contre	0

Le Président,



Lionel LARRÉ.



Publié le :

20 JUIL. 2023

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

20 JUIL. 2023